

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20211210-D2021-66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2021

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 06/12/2021

Séance du Vendredi 10 Décembre 2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 17/12/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

VOTES : 13

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi dix décembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 6 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 2

PRESENTS : Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Rémy PONT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Reynald AIGNEL (pouvoir donné à Mme VALLET), Tom KUBLER, Isabelle PANCHOUT (pouvoir donné à M.MAZURE), Lydia KONYA.

Secrétaire de séance : Christian MAZURE

Délibération : Voyage scolaire

Madame le maire informe le conseil municipal que l'équipe enseignante de l'école communale sollicite une participation à hauteur de 5000€ pour financer une partie du voyage scolaire prévu du 29 mars au 1^{er} avril 2022 en Bretagne. Ce projet concerne 30 enfants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1. D'octroyer 45€ par enfant par année pour les sorties et voyage,
2. D'inscrire au budget 2022 les crédits correspondants.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 10 décembre 2021

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

